



Contexte municipal

L'aménagement de courts de tennis dans une municipalité doit concilier des enjeux d'ordre politique, économique, social, technique, environnemental et légal. Ces enjeux constituent le contexte municipal.

ENJEUX POLITIQUES

Tout projet doit être cohérent avec l'ensemble des politiques et des plans directeurs adoptés par la municipalité. Ces derniers ont pour but de guider les différents acteurs dans leurs prises de décisions et leurs interventions pour développer une vision stratégique. Les décisions doivent être en adéquation avec les orientations définies par l'administration municipale dans les plans directeurs, les programmes, les mécanismes de concertation et les consultations publiques.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

Les investissements initiaux (planification, conception et exécution) et les coûts d'exploitation éventuels (entretien, opérations, etc.) doivent être évalués globalement à l'étape de la planification. Le budget d'immobilisation et le budget de fonctionnement (entretien et opérations) détermineront la capacité financière de réalisation. Des sources de financement extérieures telles que des subventions peuvent être envisagées pour assurer le réalisme de ces budgets.

ENJEUX SOCIAUX

La programmation doit être préparée selon l'offre et la demande sur l'ensemble du territoire. La définition de la clientèle cible permet d'établir les besoins. La planification de la programmation doit répondre aux questions : Pour qui (clientèle)? Pour quoi (niveau ou type de pratique, sports connexes)? Quand (horaire)? Comment (disponibilité des installations)? Le nombre d'heures d'utilisation requis est un paramètre essentiel pour assurer une offre de service adéquate. Il est également indispensable de prendre en considération les intérêts de toutes les parties prenantes et de préconiser une approche consultative. Il importe d'établir un dialogue avec les associations de résidents afin de tenir compte de leurs préoccupations en matière d'éclairage, de bruit et d'achalandage accru.



ENJEUX TECHNIQUES

Les exigences techniques doivent clairement s'arrimer au type d'usage et à la fréquence d'utilisation pour permettre d'identifier les facteurs de risque liés à la durabilité, à la sécurité et à la performance. Une programmation intensive peut causer des dommages irréversibles. Des exigences techniques inadéquates peuvent exiger des investissements imprévus en cas de surutilisation des installations.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'analyse du cycle de vie d'un aménagement permet de définir globalement son impact environnemental. Les matériaux, la fabrication, la construction, l'exploitation, l'entretien et la fin de vie doivent être évalués. Afin de bien connaître les impacts potentiels, il importe de faire un bilan de la consommation des ressources et des émissions dans l'air, l'eau et le sol durant le cycle de vie.

ENJEUX LÉGAUX

Ces enjeux peuvent être de nature législative, réglementaire ou normative. L'aménagement de courts de tennis est soumis à des exigences réglementaires et normatives particulières. Cet encadrement concerne entre autres l'urbanisme (cadastre), l'environnement, le sport et le patrimoine. Si l'espace sur lequel un court est aménagé appartient à un tiers (commission scolaire, cégep, entreprise privée ou particulier), on peut conclure avec ce tiers une entente d'usufruit ou d'emphytéose, ou encore un bail à long terme.